

**ARRÊTÉ DEP-2026-552 PORTANT NOMINATION DU JURY  
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 TECHNICIEN(NE) ASCENSORISTE  
(SERVICE ET MODERNISATION)**

**La directrice du service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 24 mars 2006 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation) ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1** : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation) pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Vincenzo ZACCARDO, inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-président :

Monsieur Alain MESLIER, professionnel

Enseignants :

Monsieur Ahmed BENNACER

Monsieur Ioan CRISAN

Monsieur Yassine DAHMANE

Monsieur Sébastien FERRERE

Monsieur Ahmed HAMOUANI

Monsieur Fabrice MORVAN

Professionnels :

Monsieur Gérald BURTUN

Monsieur Michel CARPENTIER

Monsieur Stéphane CHAMPERNEAU

Monsieur Jean-Luc DE TAVERNIER

Monsieur Dominique DUSART

Monsieur Alain MESLIER

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET